La distribution du gaz est limitée de 6 à 14 h. et de 18 h. 30 à 20 h.

Les sociétés gazières de Lille, Roubaix, Tourcoing et Armentières se trouvent dans l'obligation de réduire provisoirement la distribution du gaz, dans notre région, à partir d'aujourd'hui mardi 3 juin, à 20 heures.

Le gaz ne sera plus mis à la disposition des abonnés que de 6 heures à 14 heures et de 18 heures 30 à 20 heures.

En dehors de ces heures, il est recommandé aux abonnés de maintenir fermés les robinets de distribution et de veiller spécialement à l'extinction des veilleuses.

Le grand Dépuratif des petits enfants

Au printemps, les humeurs sont en mouvement; une cure dépurative est indispensable à la remise au calme de l'organisme des enfants. Donnez à votre enfant le bon Sirop Lune qui n'est pas seulement le plus actif des vermifuges, mais aussi le dépuratif qui lui convient le mieux. En même temps qu'il chasse les vers et nettoie complètement le tube digestif, le Sirop Lune est souverain contre les glaires résultant du mauvais fonctionnement de l'organisme et en particulier de l'intestin. Le Sirop Vermifuge Lune est en vente chez votre pharmacien, le flacon double cure : 11 francs. 21545

Un décret précise les attributions du commissariat général aux questions juives

Vichy, 3 juin. — Un décret paru au « Journal Officiel » du 31 mai modifie l'article 2 de la loi du 29 mars 1941, portant création d'un commissariat général aux questions juives et précise les attributions du commissaire général, qui son :

1° De proposer au gouvernement toutes dispositions législatives et réglementaires, ainsi que toutes mesures propres à mettre en œuvre les décisions de principe arrêtées par le gouvernement relativement à l'état des Juifs, à leurs capacités civiles et politiques, à leur aptitude juridique à exercer des fonctions, des emplois, des professions ;

2° D'assurer la coordination nécessaire entre les différents secrétariats d'Etat, pour l'application de ces diverses dispositions et décisions ;

3° De pourvoir, en tenant compte des besoins de l'économie nationale, à la gestion et à la liquidation des biens juifs dans les cas où ces opérations sont prescrites par la loi ;

4° De désigner les agents chargés des dites opérations et de contrôler leur activité ;

5° De provoquer éventuellement à l'égard des Juifs et dans les limites fixées par les lois en vigueur, toute mesure de police commandée par l'intérêt national.

Les "patraques"

Ils ont presque toujours l'intestin paresseux

Etes-vous de ces gens qui passent leur vie à souffrir de maux de tête, de lourdeurs d'estomac, de poussées de bile, de courbatures, de maux de reins, parfois même de rhumatismes? Ces malaises sont presque toujours le fait de gens qui éliminent mal les poisons dont leur corps est saturé. Prenez alors, chaque matin, une « petite dose » de Sels Kruschen dans un peu d'eau chaude. Kruschen est le stimulant naturel de l'intestin, du foie et des reins. Sous l'action de la « petite dose », tous les déchets nocifs sont expulsés au jour le jour. Le sang redevient pur et les malaises disparaissent les uns après les autres. Toutes pharmacies. Flacons de Sels Kruschen à 12 fr. 50 et 20 fr. 40. 21560

L'Etat français achète un milliard de francs de récoltes en Afrique du Nord

Vichy, 3 juin. — Le sous-secrétaire d'Etat aux colonies, l'amiral Platon, a déclaré que les efforts en vue de la reprise des communications entre les colonies françaises et la métropole, avaient été couronnés de succès. Quoique restreintes par rapport au temps de paix, les quantités exportées aideront, malgré tout, à ravitailler la population de la métropole.

Enfin l'Etat français a acheté certaines récoltes et a mis un milliard de francs à la disposition de l'Afrique.

Lord Alexander célèbre l'anniversaire d'une bataille navale gagnée par l'Angleterre sur le «dictateur Napoléon»

Genève, 2 juin. — M. Alexander, premier lord de l'amirauté, a prononcé dimanche soir, à Londres, un discours pour célébrer l'anniversaire d'une bataille navale gagnée le 1er juin 1794, par la flotte britannique sur la flotte française. Il a longuement décrit comment, luttant contre le « dictateur Napoléon », la flotte anglaise avait pu capturer quelques vaisseaux français puis il a parlé des batailles de Norvège et de l'évacuation de Dunkerque, qu'il a textuellement qualifiées de « grandes victoires britanniques ».

Il n'a pas oublié de mentionner « la grande victoire de Grèce », mais il n'a fait aucune allusion à « la victoire de Crète ».

— Un protocole vient d'être signé entre l'Italie et la Suisse afin de faciliter leurs échanges commerciaux.

— Un attentat a été commis à La Havane contre Mariano Faget, chef de la police cubaine. Plusieurs coups de feu ont été tirés sur lui par des inconnus qui ont été aussitôt tués sur place par sa garde de corps.

ROUBAIX

DES CENT DIX FIACRES D'HIER AUX HUIT TAXIS D'AUJOURD'HUI...

Près de l'ancienne mairie, les « sapins » d'autrefois. (Ph. Archives)

Nous vous en avons informé samedi: les taxis ont repris leur service à Roubaix.

Mais ils ne seront que huit..., tandis qu'autrefois... on compta jusqu'à cent dix fiacres, stationnés la plupart Grand'place et place de la Gare.

Les fiacres n'existent plus... Il me souvient d'avoir interviewé, il y a exactement sept ans, le dernier des phaétons roubaisiens, Carlos Dupont, cocher, fils de cocher... et il était à la veille de se séparer de «Primousse», une jument baie, ultime représentante de ces coursiers qui furent les rois du pavé roubaisien...

Et pourtant « le sapin », c'était, le représentant, presque le complice, d'une époque aimable où l'on pouvait à loisir « muser », goûter l'insouciance paisible des courses à petit trot...

Le taxi a tué tout cela... il faut aller vite, toujours plus vite, on n'a plus le temps de regarder telles gracieuses images que nous offre la rue... le but d'abord et tout de suite...

A courir si vite... on peut atteindre plus tôt l'abîme...

Ne philosophons pas et n'accablons tout de même pas le taxi du poids de nos regrets présents...

Ce ne sera plus qu'un engin strictement utilitaire. Le règlement précise qu'« il ne sera employé que pour des cas absolument urgents pour lesquels d'autres moyens de transport font défaut. »

Le fiacre a bien fait de disparaître; cette consigne-là, de toute façon, l'aurait tué et les cochers eussent plutôt rendu leur chambrière que de se voir privés de promenades où ils aidaient le rêve de gens heureux et nullement pressés.

Mais les chauffeurs de taxis ont bien raison de reprendre le volant... avons-nous d'ailleurs encore le temps de rêver?

R. de Thandt.

LA CHORALE SAINT-MARTIN A FÊTÉ UN DE SES VÉTÉRANS

La Chorale Saint-Martin a fêté, dimanche, un de ses vétérans, M. Gustave Vanhoutte que voici, entouré, au premier rang, par MM. Declercq, Firmin Dubar, Mgr Bègne et M. Perment; au second rang, MM. Olivier, Toulemonde, Lemahieu, Agache et Louis Demesteere.

— L'armée de l'air des Etats-Unis vient d'autoriser ses pilotes et mécaniciens à démissionner pour s'engager comme volontaires en Chine.

— Les autorités militaires américaines ont décidé d'interdire à toute personne l'accès des territoires attenant aux écluses du canal de Panama.

— L'agence Reuter annonce la mort du magnat du pétrole lord Cadman, propriétaire de la « Anglo-Iranian Company » et conseiller du gouvernement britannique dans les questions relatives au pétrole.

CARNET

Naissance

— Le docteur et Madame Claude Samsoen ont la joie d'annoncer la naissance d'une fille Marcelle.

Roubaix, le 27 mai 1941.
40, avenue Linné. 15632d

Mariages

— Samedi, à 11 heures, en l'église Saint-Luc de Lys-lez-Lannoy, a été célébré le mariage de M. Charles Gouble, fils de M. et Mme Ch. Gouble-Masselis, avec Mlle Colette Dubus, fille de M. et Mme Dubus-Persguet. Une assistance nombreuse et sympathique emplissait le vaste sanctuaire. M. le curé procéda à l'union des jeunes époux et prononça une allocution où, en termes délicats, il sut faire ressortir les mérites des deux familles. Il fit aussi une discrète allusion au rôle joué par MM. Gouble et Dubus pour les soupes populaires locales. Les témoins étaient pour la mariée, M. Henri Dubus, son frère; pour le marié M. Godfried de Neuweth, son beau-frère.

— Le jeudi 5 juin, à 11 heures, en l'église Saint-Joseph à Roubaix, sera célébré le mariage de Mademoiselle Denyse Browaeys fille de M. et Mme Maurice Browaeys-Gest, avec Monsieur André Dumont, combattant volontaire, croix de guerre 1939, fils de M. et Mme Henry Dumont-Bouquet.

36, rue Racine, Roubaix.
450, rue J.-Jaurès, Anzin.
Cet avis tient lieu de faire-part. 15042d

Nécrologie

— Nous apprenons avec regret la mort à Limoges, où il résidait depuis vingt ans, de M. Georges Messelin, décédé à l'âge de 54 ans.

Le défunt, originaire de Roubaix, était le frère de notre confrère André Messelin, ancien collaborateur du « Journal de Roubaix », actuellement chargé des services sportifs de l' « Echo du Nord ».

Nous présentons à M. André Messelin et à sa famille l'expression de nos sincères condoléances.

MERCREDI 4 JUIN :

Aujourd'hui : Sainte Emma ; demain, sainte Yvonne.

Soleil : Lever, 5 h. 52, coucher, 21 h. 45.

Lune : Pleine le 9.

Sapeur-pompiers : N° d'appel 303.33.

Caisse d'épargne : Ouverte de 9 h. à 11 heures.

Goutte de lait : Distribution de 11 à 12 heures.

Pharmacien de service de nuit : Mlle Lenfant, 15, rue du Chemin-de-Fer.

En famille, la Cœcilia roubaisienne a fêté, dimanche, SON soixantième anniversaire et le jubilé choral de son fondateur, M. Gustave Vanhoutte

Dans la grande salle de la « Rotonde », décorée de toutes les guirlandes des « Sainte-Cécile » défuntes, près des tables garnies pour leur fête, les chanteurs de la « Cœcilia roubaisienne » se pressaient, dimanche, plus nombreux et plus unis que jamais, auteur de leur président, M. Robert Hennebelle.

C'était le soixantième anniversaire de leur société et le jubilé choral du dernier de leurs fondateurs, M. Gustave Vanhoutte, dont la poitrine portait un nombre impressionnant de décorations. M. Vanherpe, maire de Roubaix, présidait.

MM. Bouquet, directeur du Conservatoire ; Panyau et A. Janssens, chef et sous-chef ; Meschaert, membre d'honneur ; Dewispelaere, le protecteur bien connu des chorales roubaisiennes ; Jules Destailleurs, de l' « Union des Travailleurs » ; Emile Hus, du « Choral Nadaud » ; A. Constant et René Duforest, des « XL » ; Henri Delberghe, des « Inoffensifs » ; Albert Delberghe, du « Choral des Mutilés » ; Deffrennes et Bauwens, des « Mélomanes roubaisiens » ; Leclercq, de « L'Epeuloise » ; Agache, de la « Chorale Saint-Martin », autant de personnalités bienveillantes, qui se réjouissaient de la joie des « Cœcilienes ».

M. Robert Hennebelle, après avoir excusé M. Edouard Roussel, salué le maire de Roubaix et les amis de la société qui l'entouraient et rappelé la démarche du matin au cimetière, sur les tombes des disparus, adressa les remerciements les plus émus des sociétaires aux présidents d'honneur, aux bienfaiteurs, aux chefs, et il félicita chaleureusement M. Gustave Vanhoutte, à qui il offrit un très beau souvenir et des fleurs.

Le secrétaire général, M. Emile Vercauter, retraça les étapes glorieuses de la « Cœcilia » depuis la première réunion au « Gamin de Paris », rue Jacquard. Et, avec une émotion partagée par l'assistance entière, souligna le dévouement qu'avait montré tout particulièrement le prédécesseur de M. Robert Hennebelle, son regretté père, M. Benjamin Hennebelle.

« Toute la reconnaissance que nous devons à ton père, toute l'affection que nous avions pour lui, dit M. Vercauter, nous le reportons sur toi. »

Le maire de Roubaix se réjouit de voir toutes les sociétés représentées à cette fête. Il félicita M. Gustave Vanhoutte et exprima le vœu que l'activité chorale des sociétés roubaisiennes pût reprendre bientôt.

Les compliments des sociétés amies furent présentés à la « Cœcilia » et au vétéran par le doyen des représentants, M. Jules Destailleurs.

M. Bouquet y ajouta les siens.

Les fleurs des invités s'amoncelèrent alors devant le président et le fondateur, les vivats répondirent aux bans, la « Cœcilia » fit entendre de très beaux chœurs ; Mme et M. Benjamin Hennebelle animèrent de leur voix splendide un concert de choix ; MM. Meurisse, l'excellent diseur ; Lollivier et les meilleurs chanteurs de la « Cœcilia » brillèrent par leur talent, tandis que le choc des verres s'accompagnait de fraternels souhaits.

CHRONIQUE DES PRISONNIERS

Comment seront reçus les prisonniers anciens combattants de la grande guerre

D'ores et déjà, en vue d'accueillir les prisonniers anciens combattants de 1914-1918, des centres de libération ont été créés en bordure de la ligne de démarcation et sont prêts à fonctionner. Les prisonniers libérés ne seront nullement casernés. Après avoir été pourvus d'habits civils, ils pourront partir après 24 ou 48 heures, le temps nécessaire à leur habillement, à leur identification et à leur triage, pour être dirigés sur leurs foyers.

A titre de première avance, chaque prisonnier libéré recevra une somme de 200 francs, en plus de la prime de démobilisation qui leur sera versée soit par le centre démobilisateur, soit par le percepteur.

Des centres d'accueil ont été également prévus pour ceux qui ne pourront rentrer immédiatement chez eux. On leur procurera du travail.

Il n'y a pas de tickets spéciaux d'alimentation pour les prisonniers

Les services de la délégation générale du gouvernement français dans les territoires occupés continuent à recevoir de nombreuses demandes de familles de prisonniers sollicitant l'attribution de tickets spéciaux d'alimentation destinés à l'envoi de denrées contingentées aux prisonniers de guerre.

Il est rappelé aux personnes intéressées qu'aucun ticket supplémentaire ne peut être attribué à ce titre, mais qu'elles peuvent s'adresser à leur mairie, au délégué départemental ou Comité central d'assistance aux prisonniers de guerre qui pourra les aider à se procurer des denrées.

Comment obtenir la prime pour les jardins familiaux isolés ?

De nombreux dossiers destinés à l'obtention des primes accordées aux jardins familiaux parvenant incomplets, le sous-délégué de la Ligue française du « Coin de terre et du foyer » nous prie de préciser qu'il s'agit de jardins de plus de deux cents mètres carrés défrichés entre l'automne 1940 et le 31 avril 1941 par des personnes ne les tenant pas d'une société ou d'un groupement, et que le dossier doit comprendre trois documents :

1° Une demande de subvention (dont le modèle a été inséré dans ce journal);

2° Une demande d'adhésion à la ligue du « Coin de terre et du foyer »;

3° Un extrait du titre de jouissance du jardin : bail, acte de vente, concession gratuite. Cette pièce, établie sur papier libre, devra être certifiée par le maire. Elle mentionnera l'adresse exacte du jardin acquis ou loué, sa surface, la date d'entrée en jouissance.

Les dossiers complets pour Roubaix, Croix, Hem, Leers, Lys-les-Lannoy, Touffiers et Wattrelos doivent être adressés 94 ter, rue d'Inkermann à Roubaix, conformément aux indications publiées ici et contrairement à celles qui sont portées sur certaines affiches.

Une permanence fonctionnera le mardi et le samedi, 3 bis, rue du Château, de 14 h. à 16 h., pour les personnes qui auraient besoin de renseignements.

M. le docteur Grand est nommé médecin-inspecteur de la santé

Le « Journal officiel » du 28 mai publie un arrêté du secrétariat d'Etat à la famille et à la santé, en date du 19 mai, aux termes duquel :

M. le docteur Grand, directeur du bureau d'hygiène de Roubaix, en disponibilité, est reclassé en qualité de médecin-inspecteur de la santé à la deuxième classe du grade.

Un nouveau membre du conseil régional de l'ordre des architectes : M. Marcel Spender

Nous apprenons avec plaisir que l'un de nos concitoyens, M. Marcel Spender, vient d'être nommé membre du conseil régional de l'ordre des architectes par le secrétariat d'Etat à l'éducation nationale et à la jeunesse.

M. Spender, architecte diplômé par le Gouvernement, possède de nombreux titres qui le désignaient à faire partie du conseil régional.

Ne lui doit-on pas, notamment le groupe scolaire Ernest-Renan, où il sut heureusement marier le moderne à un goût très sûr. La ferme-modèle de la récente exposition du Progrès social, à Lille, fut aussi son œuvre: cette réalisation a témoigné de la variété des conceptions du jeune architecte.

M. Spender qui est un ancien élève des Beaux-arts de Paris, est aussi agréé des communes et expert des tribunaux. Il fut lauréat de l'Académie d'art national qui lui décerna la médaille d'architecture moderne en 1939.

Les fonctions de secrétaire général du groupe du Nord des architectes diplômés et celles de professeur intérimaire à notre école de la place Chevreul ont confirmé sa valeur et ses mérites.

Ajoutons que M. Spender est lieutenant de réserve, titulaire de la croix de la guerre et des services militaires volontaires.

Une distribution supplémentaire de savon pour certaines catégories de travailleurs

Les ouvriers dont l'emploi nécessite des contacts fréquents avec les produits alimentaires, ceux qui sont occupés à un travail très salissant (métallurgie, manutention, chemins de fer, industries chimiques, industrie du papier, imprimerie, textile et peaux, cuirs, vêtements, pierres, etc.) sont invités à retirer un imprimé spécial au poste de police de leur arrondissement.

Ils le rempliront lisiblement et feront confirmer par leur employeur l'exactitude de leur déclaration en ce qui concerne la profession.

Les commerçants et les artisans indiqueront leur numéro d'inscription au registre du commerce ou à la chambre des métiers.

Les demandes dûment remplies doivent parvenir, mairie de Roubaix, service du ravitaillement, deuxième étage, porte 24.

A noter que la date limite pour les inscriptions est fixée au 10 juin 1941.

A la Société de secours mutuels de l'Amicale des médaillées du travail

Les membres de la société de secours mutuels de l'Amicale des médaillées du travail se sont réunies samedi dans la salle de la maison des œuvres. Une large distribution de vivres, conserves, confitures, chocolat leur fut faite. Toutes les médaillées se sont retirées enchantées après avoir remercié la présidente Mlle Velase et la commission de leur dévouement, ainsi que les membres donateurs et protecteurs, qui par leur générosité, ont permis cette répartition.

Boulevard de Paris, un voyageur saute d'un Mongy en marche et roule sous la voiture

Les deux jambes broyées, il expire peu après

Mardi, vers 10 h., un tramway Mongy montait le boulevard de Paris, vers Lille. Ce convoi était conduit par le mécanicien Marcel Brasme et les receveurs étaient MM. Decracker et Desmons.

A peu de distance de la rue Charles-Quint, où se trouve un arrêt, le mécanicien fut gêné par un camion automobile qui roulait devant lui à petite vitesse.

Le Mongy ralentit donc forcément son allure et, par à-coups, il parcourut les derniers mètres qui le séparaient encore de l'arrêt.

Or, dans la remorque, se trouvait notamment M. Charles-Louis Danvers, 69 ans, chômeur, domicilié 159, rue Jules-Guesde, qui devait se rendre rue Dammartin.

Trompé sans doute par la marche saccadée du convoi, il crut être arrivé à l'arrêt... et il sauta de la plateforme alors que le convoi faisait un nouveau bond en avant.

Prit-il mal son élan ? heurta-t-il un arbre ? On ne sait. Mais en tous cas le malheureux perdit l'équilibre et roula sous la lourde voiture. On s'empressa autour de lui et on le dégagea. Hélas ! il avait les deux jambes et une main broyées.

Il vivait encore pourtant et il put même balbutier quelques paroles, donnant notamment son identité et expliquant l'accident. M. le docteur Isbecque fut mandé d'urgence. Mais tous les soins étaient désormais inutiles. L'artère fémorale tranchée, le blessé expira peu après...

Le corps fut conduit au dépôt mortuaire de l'hôpital.

La police a ouvert une enquête pour établir les responsabilités.

Deux enfants qui voulaient faire un grand voyage échouent lamentablement à Wasquehal

Dimanche, dans la nuit, Mme Delvalles, domiciliée 90, rue de Tourcoing, alertait la police. Ses deux enfants, disait-elle, Kléber, 9 ans, et Christian, 7 ans, avaient quitté leur domicile dimanche, vers 18 h. 30, et n'étaient pas encore rentrés.

La nuit se passa dans l'angoisse, et lundi, enfin, on apprit que les deux enfants avaient été recueillis à Wasquehal.

On s'empressa de les ramener au gîte, et ainsi se termina la randonnée de deux enfants qui voulaient faire, disaient-ils, un grand voyage.

Rue du Caire, deux motocyclistes tombent et se blessent

Lundi, vers 20 h. 15, une motocyclette, montée par M. Paul Turpin, domicilié 103, rue Voltaire, cour du Beau-Chêne, 14, et par M. Gaston Locquenier, 41 bis, rue Delespaul, roulait rue du Caire. En amorçant un virage, la machine buta contre la bordure d'un trottoir et se renversa. Les deux hommes qui la montaient furent jetés brutalement par terre et se blessèrent. On les secourut aussitôt et M. le docteur Delelis vint leur donner ses soins. Il releva sur M. Locquenier des plaies multiples à la face, et sur M. Turpin, une plaie à la tête.

Après avoir été pansés, les deux blessés ont été admis à l'hôpital.

LES DISCIPLES DE BACCHUS. — Au cours de la journée de dimanche, plusieurs procès-verbaux ont été dressé pour ivresse à la charge de Camille Penoy, 46 ans, cafetier, 108, rue Jules-Guesde ; Aimé Decrits, 53 ans, ouvrier agricole, sans domicile fixe, et Eugène Desrumeaux, 47 ans, mouleur, 62, rue de l'Ommelet, impasse Lamartine, 3, qui seront, en outre, poursuivis pour infraction à l'heure de la retraite.

LE CANAL N'EST PAS UNE PISCINE. — Dimanche après-midi, la police a dressé un procès-verbal à Alfred Doutreligne, 27 ans, domicilié 74, rue Lacroix, qui nageait dans le canal.

UN BRAVE PETIT GARS. — Dimanche après-midi, un enfant de dix ans, Michel Portier, domicilié 250, Grande-Rue, a trouvé dans un cinéma un porte-monnaie contenant une certaine somme. Il s'empressa de déposer sa trouvaille à la police. Toutes nos félicitations.

UN JEUNE ÉVADÉ DU BUISSON EST TROUVÉ DANS UNE MAISON ABANDONNÉE. — Au cours de la nuit de dimanche à lundi, une patrouille de police a trouvé, tapi dans une maison abandonnée, rue de Magenta, un enfant de 16 ans qui s'y était réfugié pour y passer la nuit. Il s'agissait d'un évadé de la maison de redressement du Buisson. Il a été conduit au commissariat central, où il passa le reste de la nuit au chaud, avant d'être reconduit au Buisson.

LES MAUVAISES CHUTES. — Dimanche, Mme Jeanne Marchand, 62 ans, domiciliée 290, boulevard de Beaurepaire, est tombée dans le jardin qu'elle possède près de son domicile. En tombant, elle s'est fracturée le radius gauche. Elle recut les soins de M. le docteur Caillet, qui l'a fit admettre à l'hôpital.

— D'autre part, dimanche, vers midi, M. Alphonse Lovergne, 63 ans, domicilié 4 bis, rue de l'Ouest, est tombé, alors qu'il se trouvait au cimetière.

Il s'est blessé assez sérieusement en différentes parties du corps. Mais seule une radiographie permettra d'établir la gravité des blessures. Il a été admis à l'hôpital.

ON LES VOLE PARTOUT. — Un fervent du ballon rond, M. Théophile Vandriessch, s'était rendu lundi matin, au stade Amédée-Prouvost, pour y voir jouer un match de football. Il était venu à vélo, et il avait laissé sa machine près des vestiaires. Mais, le match terminé, quand il voulut reprendre sa bicyclette il ne la trouva plus.

OUTRAGE A LA POLICE. — Lundi soir, vers 21 h. 20, Fernand Wargniez, 58 ans, tailleur, fut rencontré, ivre, par le sous-brigadier Storme. L'agent voulut l'emmener au poste. Mais le tailleur se rebella et injuria le représentant de l'ordre. Il fut néanmoins conduit au violon. Il sera poursuivi pour ivresse, injures et infractions à l'heure de la retraite.

LES AUTORISATIONS DE BATIR. — Les autorisations suivantes ont été accordées cette semaine par le service d'hygiène à : M. Depuydt, 69, rue de l'Epeule, pour effectuer des transformations intérieures conformément aux plans fournis, en son immeuble, sis rue de l'Epeule, 69, et à M. Verdickt, 103, rue de Beaumont, pour effectuer des réparations et aménagements dans son immeuble sis rue de l'Hospice, 33. L'immeuble étant frappé d'alignement, il ne sera effectué aucun travail confortatif sous peine de sanctions.

CONSULTATION DES NOURRISSONS mercredi de 15 h. à 16 h., à l'école maternelle, rue de Valmy.

LE CONTROLEUR DES CONTRIBUTIONS DIRECTES recevra à la mairie, salle de l'inspection scolaire, 1er étage, mercredi de 14 à 16 h.

A LA 76me SECTION DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS. — Les membres sont invités à assister à la messe qui sera célébrée le dimanche 6 juin, à 11 h. 30, en l'église Saint-Philippe, de Lannoy, à la mémoire du maréchal des logis Vandendorpe, mort pour la patrie.

SOCIETE « L'EMPLOYE ». — Les familles des sociétaires prisonniers sont priées de se présenter au siège, 8, rue du Grand-Chemin, le dimanche 15 juin, de 10 à 11 heures, munies du livret de sociétaire et de la dernière carte reçue du prisonnier, afin de recevoir la somme nécessaire pour l'envoi d'un colis.

POMMADE FLORENTINE
Idéale contre toutes les maladies de la peau sans exception et les plaies variqueuses. Toutes pharmacies.

CROIX

La centenaire a reçu la visite de l'administration municipale

A l'occasion de la Pentecôte et de la fête des mères, M. Vandenas, maire, accompagné de M. Priau, vice-président de la commission municipale, et de M. Carpentier, secrétaire général, s'est rendu chez Mme Forter, la vénérée centenaire, avenue Roger-Salengro.

Après avoir félicité Mme Forter de sa bonne santé et exprimé les vœux de la municipalité, M. le Maire remit à la centenaire, outre un cadeau du Secours national et des douceurs, dont personnel, un fauteuil aux lignes modernes.

Mme Forter, qui était entourée de sa fille, Mme Lecapitaine, et de sa petite-fille, Mme Weynst, a très aimablement remercié M. le Maire et l'administration municipale de leur geste qui la touchait profondément. Elle prit ensuite possession du fauteuil et déclara que l'on s'y trouvait fort bien...

A toutes les questions posées par les visiteurs, la centenaire répondit avec beaucoup d'à-propos.

Cette petite réception se termina par un vin d'honneur.

Le renouvellement des mandats des administrateurs du bureau de bienfaisance et de l'hospice

M. le Préfet vient de renouveler, pour une nouvelle période de trois ans, le mandat de M. Joseph Allart, demeurant 8, rue de Metz, comme administrateur du Bureau de bienfaisance. M. Allart a été nommé administrateur de cette œuvre d'assistance pour la première fois, en mai 1911. En reconnaissance des services rendus, il a reçu, en 1937, la médaille d'argent de l'assistance publique.

M. Bouchet, administrateur de la commission de l'hospice, vient d'être maintenu dans ses fonctions ; il sortira d'exercice le 31 décembre 1941.

WASQUEHAL

Les communions solennelles à Saint-Clément

La cérémonie des communions solennelles dans la paroisse de Saint-Clément s'est déroulée dimanche. Soixante-neuf enfants (24 garçons et 45 filles) y participèrent. Ils assistèrent le matin à la messe de 7 h. ainsi qu'à la grand'messe de 10 h. au cours desquelles des allocutions furent prononcées par M. l'abbé Florin, curé de la paroisse.

L'après-midi, au cours des vêpres, les jeunes communiants prirent part aux belles cérémonies de la rénovation des vœux du baptême et à la consécration à la Très-Sainte-Vierge.

Le mouvement de l'état civil

La statistique de l'état civil de mai fait encore apparaître un excédent de décès sur les naissances. On a enregistré, en effet, 15 décès et 1 transcription contre 9 naissances (3 garçons et 6 filles). Au cours du même mois 5 mariages ont été célébrés.

La fermeture de trois estaminets

Par arrêté de M. le Préfet du Nord en date du 27 mai dernier, la fermeture de trois débits de boissons vient d'être prononcée définitivement. Il s'agit des débits tenus par Mme Brisynck, 6, rue Pasteur; M. Lips, café du Zoulou, rue Philippe-le-Bon et Mme Lestienne, 22, rue Michelet.

Suivant les ordres de M. le Préfet, M. le Maire de Wasquehal, le commissaire de police et la gendarmerie seront chargés de l'exécution de cet arrêté qui prend effet immédiatement, et ce, en raison du danger pour la salubrité et la moralité publiques que présentaient ces établissements.

La police saisit un porcelet abattu clandestinement

M. Mathan, commissaire de police a fait saisir par la police, un porcelet qui venait d'être abattu clandestinement chez un particulier. Plusieurs infractions seront relevées à la charge de celui-ci, notamment pour abattage sans autorisation, commerce illicite, défaut de visite par le vétérinaire, etc. L'enquête commencée dimanche par M. Mathan se poursuit et il se pourrait que cette affaire amenât d'autres infractions à la charge du délinquant.

Quant à la viande saisie, elle sera vraisemblablement remise au comité local du ravitaillement.

PASSAGE DU PERCEPTEUR à la salle des fêtes, rue Jean-Macé, le mercredi 11, de 14 à 16 h.

LE PAIEMENT DES SECOURS DE CHOMAGE ET AUX FAMILLES PRIVEES DE RESSOURCES aura lieu le vendredi 6, de 9 à 11 h., à la salle des fêtes rue de Roubaix, pour le Capreau et la Planche-au-Rien, et de 14 à 16 h. à la salle des fêtes rue Jean-Macé, pour le Centre et le Noir-Bonnet.

LOGEMENT ET CANTONNEMENTS DE TROUPES. — Les personnes ayant logé ou cantonné des troupes et celles qui ont parqué du matériel dans le courant du mois de mai, sont priées de remettre le plus tôt possible, et en tous cas avant le 5 juin, le billet de logement qui leur a été délivré par la Stantortkommandantur, soit par le commandant de l'unité logé, s'adresser au bureau des archives.

LES JARDINS OUVRIERS ATTRIBUES PAR LA VILLE. — En vue de la délivrance de cartes et de distributions à prendre pour le garde dans les jardins potagers, les jardiniers appartenant aux groupes de parcelles de terrains attribuées par les soins de la mairie dans les terrains de Mme Gens, du Bureau de bienfaisance (Gamonet), de la Redoute du Petit-Wasquehal, de Mme Créteur, de M. Dewavrin et de Mme Motte, sont invités à indiquer, pour le samedi 7 juin au plus tard, leurs nom et adresse au moyen d'une plaque en bois ou métallique de 20 centimètres sur 6, à planter sur la parcelle de terrain qu'ils occupent.

RÉUNION GÉNÉRALE DE LA MAITRISE. — Mardi à 20 h. 15, réunion générale de la maîtrise Saint-Nicolas, au siège. Questions très importantes à l'ordre du jour.

WATTRELOS

Le prolongement du parcours du tramway B jusqu'à la gare d'Herseaux ne peut être envisagé actuellement

Un de nos lecteurs nous avait écrit pour nous signaler l'intérêt que présenterait pour ceux qui habitent au delà de la Houssarde, et qui se rendent journellement à Roubaix, le prolongement de parcours du tramway B jusqu'à la gare d'Herseaux, comme avant la guerre.

Un ingénieur de la compagnie l'E.L.R.T. à qui nous avons parlé de cette question, a bien voulu nous dire que les approvisionnements en matières premières ne permettent pas à la compagnie d'envisager pour le proche avenir, la reprise de l'exploitation sur ce tronçon de ligne, le service sur d'autres lignes plus importantes utilisant toutes les possibilités actuelles.

Les commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

SECTEUR N° 2, salle Delleur, rue Roger-Salengro :

Le samedi 7 juin : rues Blériot, Marthe, Cypriane, Blanche, Paule, Rieg, Petit-Tourcoing 130/176, maisons Lequiana, des Ballons 2/258 147/279, imp. Segard, rues Castel-Desmullier, Dumes, hameau du Breuil, rues de Verdun, Jean-Castel, du Breuil, des Lys, des Fleurs 60/90, imp. Vandendriessche, rues de Mouscron 103/219, Onze-Novembre, Jean-Jaurès 1/61, des Prés, Emile-Basly, Abattoirs (impairs), de la Gare, Denis-Pollet.

Le lundi 9 juin : rues des Ballons 1/41 et 105/143, et maisons Renard, rues des Roses, Verger, Thionville, ruelle Jonville, rue des Fleurs 1/97, ruelle Wenin, rues Saint-Vincent-de-Paul (6/118 maisons Delcroix), maisons Boulets, rangée Moutarde, sentier Belle-Promenade, rues Royale, Sapin-Vert 2/110, rangée Vandorpe, rues Magenta, Bretagne, H. Briffaut 2/32, Petit-Tournai 46/130, des Champs (impairs), maisons Delcroix et Boulets. Avec la rue des Champs, rangées Lepers, Hennion-Lefebvre et Prouvost.

Le mardi 10 juin : rue du Sapin-Vert 1/85, rangée du Christ, rues Pinguet, Watteau, Oran, cité Florin, rues Mirabel, Freignac, Masures, rue Boeldieu, ruelle Lefebvre, rue Bayart, ruelle de cour Watteau, rues du Crétinier de cour Delaplace, Nadaud, Monge 1/72, Béthune 30/42, de Calais 2/22, imp. Harduin, rues des Trois-Couleurs, Sergent-Lefebvre, Commandant-Bossut 140/216 201/205, imp. Prüt.

Le mercredi 11 juin : r. des Champs (impairs), Saint-Vincent-de-Paul, Gambetta, H. Briffaut 60/190 21/279 de cours, rues de la Teinturerie, Calais 5/27, Béthune 1/31 8/12, imp. Bytebier, rues Félix-Faure, de la Vigne, Ma Campagne, Fort Lillois (cité du Pinson Vert), Monge 80/118.

Le jeudi 12 juin : rue Jeanne-d'Arc, cité Bettremieux, rues de l'Hôpital, Dragons, rangée Carette, E. Laure, des Fleurs 2/60, Vauban, square Mariot, rue Pierre-Catteau (du passage à niveau à la Vieille-Place), Louise-de-Bettignies, Commandant-Bossut, de la rue Faidherbe au Fort Lillois, Pierre d'Halluin, Vieille Place, de Lisieux, rues des Buissonnets, Faidherbe 18/203, rangées Beauvisage, Dhulst, Dutilleul, rues Lafayette, Sainte-Thérèse.

Le vendredi 13 juin : rue Faidherbe 3/295 282/346, cour Verstraete, rues Vélodrome, Jean-Bart, Condorcet, Carnot 130/328 287/317, imp. Cochin et Couteau, 302 et Multiples, rue et cour Couteau, rue et cour Hoste, rues Pétrole, du Rivage, Labourieux, Blanchisserie.

Le samedi 14 juin : rue Pierre-Catteau (de la Grand'place au passage à niveau), cour Dubrulle, Jonville, Destreigne, rue de Roubaix, cour Leroy, rues Carnot 1/115 2/140, Boileau, Roger-Salengro (pairs), Traversière, Industrie (de la place Salengro au passage à niveau), cour Rode, Bouchart, Nuttin-Mullier, imp. Leclercq-Dupire, maisons Rousseau, pl. Roger-Salengro, rues Thiers 1/45 2/100, Nain, Lorraine, Metz, Strasbourg.

16 juin. — Rues Carnot (125/265), Industrie (passage à niveau à la rue du Sartel), Arts, du Commerce, Charles-Quint, Beaurepaire, Bassilliac, Champagne, Espierres, Moscou, Trois-Bouteilles, Bons-Enfants.

17 juin. — Rues Jean-Jaurès (2/99), de la Poste, de la Gendarmerie, Haies-Vertes, Grand'Place (4/20), rues Pasteur, Beck (1/44), du Congo, de France, Négrier, cour des Pompiers, sentier de l'Avenir, rues Saint-Joseph, Concorde, Claude-Bernard, d'Alsace, sentier du Carrin, rues de Lorette (entre rue de la Concorde et rue de la Maternité), Salengro, Maternité (impairs), Neuve (pairs).

18 juin. — Rues de Leers (pairs), entre rue de la Paix et estaminet), Thiers (108/140, 47/141 et cours), avenue des Jardins, rues Caporal-Leclercq, Beck prolongée, Leuridan, Roclain, Truffaut, Berthelot (maisons Jubaart), Beck (entre rue de la Paix et extrémité), de la Tombe-Puante, du Plaisir, du Sartel (rangées Delannoy, Spriet et Hasebroucq), de la Paix.

Le coupon n° 15 ne sera pas inscrit.

Le coupon n° 16 représentera 50 kilos, mais seulement pour les consommateurs ne possédant pas de branchement de gaz.

Le pr